

**CORRIGE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA MORALE**

**-Probatoire C 2014**

**Sujet 1 :**

**Introduction**

**1) Amener le sujet :**

- a) Définir le sigle ONG (Organisation non gouvernementale)
- b) Définition proprement dite : association à but non lucratif constituée de particuliers ou de personnes indépendante. leur activité ont été règlementée au Cameroun après une série de texte (Loi du 22/12/1999...)

**2)**

- a) Rôle économique et sociale des ONG au Cameroun
- b) Leurs moyens d'action

**Développement :**

**1) Rôles économiques et sociale des ONG au Cameroun**

**a) Rôle économiques**

- Lutte contre le sous-développement à travers le financement et le suivi des projets de développements( construction des infrastructures :ponts, salles de classe, forages...) à l'exemple des activités de l'ONG « plan Cameroun)
- La promotion des activités génératrice des revenus(agriculture, élevage, artisanat, petit métiers,...) à travers une assistances financière et techniques aux bénéficiaires. **Exemple :** les activités du « CERAC »

**b) Rôle social des ONG au Cameroun**

- Action humanitaire : programme d'aide aux populations en situation de précarité (famine, catastrophes naturels) ; encadrement des enfants en difficulté, .... A l'exemple des activités de l'ONG « SOS village d'enfant »
- Promotion des droits de l'homme et de la dignité humaine : lutte contre la discrimination et les violences de toutes natures.
- Promotion des soins de santé (campagne de vaccination, dépistage et prise en charge des MST, VIH/SIDA)

**Exemple :** les activités de l'ONG « synergie Africaines »)

- Promotion de l'éducation et de la formation aux petits métiers :

**Exemple :** des activités des ONG locales

- Promotion de la paix de la solidarité entre les peuples
- La protection de l'environnement : lutte contre la déforestation, protection des espèces menacées de disparition.

**Exemple :** les activités de ONG « ECOFAC » à l'EST et du « CED » dans le centre,

- **Lutte contre la pauvreté : activité de l'ONG « Couer d'Afrique »**

**2) Leur moyen**

- a. La levée des fonds (pour le financement de leur activités) par les cotisations des membres, des dons, les activités génératrices d'argent
- b. Des campagnes de sensibilisation et de formation à travers des descentes sur le terrain ;
- c. Assistance technique et matérielle (distribution du matériel agricole aux paysans, distribution de moustiquaires imprégnées....)
- d. Distribution des médicaments et des denrées alimentaires aux populations sinistrées
- e. Le lobbying( pression sur les pouvoirs publics)
- f. Le bénévolat et le recours aux volontaires...

**Conclusion**

- 1) **Bilan** : diversité des ONG actives au Cameroun
- 2) **Réponse à la problématique** : participation dans le développement social et économique à travers des moyens d'actions variées
- 3) **Ouverture** : des difficultés liée à l'incompréhension de certaine population et de pouvoir publics

**Sujet 2 :**

**Introduction**

- 1) **Nature** : extrait tiré d'Histoire Géographie Education civique 4 e Hachette Education 2006 P48
- 2) **Auteur** : **V.ADOUMI et C.BRAIZAR**
- 3) **Idée générale** : évolution de la monarchie Anglaise
- 4) **Plan** :
  - a. Caractéristiques de la monarchie
  - b. Les étapes de l'évolution du régime politique anglais

**Développement :**

- 1) **Définition et caractéristique de la monarchie** Il s'agit de la monarchie parlementaire
  - a) **Caractéristiques** :
    - Les toutes puissances du parlement qui se manifeste par le vote des lois et du budget, fixe les impôts et contrôle exécutif par les motions de censure et la question de confiance
    - Pouvoir limiter du roi qui ne joue qu'un rôle honorifique : il est le représentant de l'état au titre de chef d'Etat et garant de la constitution des institutions
  - b) **Les étapes de l'évolution du régime politique anglais**
    - **Au moyen âge** : 1215(la grande charte) par laquelle les pouvoirs du roi sont désormais limités par le parlement

- **1679** : le parlement vote l'Habeas corpus (soit de maître de toi-même) qui garantit les libertés individuelles ; toutes personnes arrêtées doivent être conduites devant un juge pour limiter l'arbitraire
- **1689** : déclaration des droits ; (The Bill of Rights) qui renferme les pouvoirs du parlement. Ainsi l'application des lois, la levée des impôts ou d'une armée ne peuvent se faire qu'avec accord du parlement
- **XVII<sup>e</sup> siècle** : renforcement des libertés d'expression et d'opinion
- c) **Explication de phrase** : au terme de cette évolution, la monarchie parlementaire anglaise se veut plus démocratique que la démocratie absolue en ceci qu'elle fait la promotion des droits et de libertés individuelles, la séparation des pouvoirs, contrairement la monarchie absolue qui est anti libérale et concentre tous les pouvoirs entre les mains du roi

### Conclusion

- 1) **Bilan** : la monarchie parlementaire anglaise est le résultat d'une évolution historique
- 2) **Réponse à la problématique** : Ce régime est limité par le monopole des trois formations politiques, ce qui est de nature à influencer les opinions individuelles ; les caractères héréditaires du pouvoir qui exclut les citoyens du suffrage universel, la prépondérance du législatif sur l'exécutif ce qui remet en cause le principe d'égalité des pouvoirs ; la prépondérance de l'autorité du premier ministre au sein du gouvernement ainsi que les problèmes religieux ;...
- 3) **Ouverture** : malgré ses limites, les Anglais sont restés attachés à leur régime politique